

**OBJET : Convocation au Conseil Syndical du 15 février 2024**

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

J'ai le plaisir de vous inviter au Conseil Syndical du Syndicat Mixte du SCoT Pays Basque & Seignanx qui se déroulera le :

**Jeudi 15 février 2024 à 18h30**

Mairie d'Ustaritz  
Salle du Conseil Municipal  
84 place du Labourd  
64480 USTARITZ

Vous trouverez ci-joint le rapport de présentation détaillant l'ordre du jour suivant :

**ADMINISTRATION GENERALE**

- OJ n°1 : Approbation du PV de la séance du Conseil syndical du 25 janvier 2024 ;
- OJ n°2 : Compte rendu des décisions du Président ;

**FINANCES**

- OJ n°3 : Approbation du Compte de Gestion 2023 ;
- OJ n°4 : Approbation du Compte Administratif 2023 ;
- OJ n°5 : Affectation du résultat 2023 ;
- OJ n°6 : Approbation du Budget Primitif 2024 ;

**DEBAT**

Mise en discussion des grands principes du chapitre « *Charpente écologique* » du DOO.

**QUESTIONS DIVERSES**

Je vous invite à confirmer votre présence, dès que possible, par courriel à [t.corby@scot-pbs.fr](mailto:t.corby@scot-pbs.fr) ou par téléphone (05.59.74.02.57). En cas d'empêchement, je vous remercie de nous transmettre l'imprimé de procuration ci-joint dûment rempli.

Pour toute information complémentaire, l'équipe du syndicat mixte se tient à votre disposition.

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président,  
Marc BERARD

